

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

justifiant la nécessité de construction en zone agricole

Les zones agricoles sont inconstructibles par principe ; les constructions nécessaires à l'exploitation agricole peuvent toutefois être autorisées sous réserve de démontrer le lien et la nécessité du projet par rapport à l'activité agricole.

La présente fiche a pour objet de vous aider à justifier ce réel besoin dans le cadre d'une autorisation de construire ; elle sera utilisée par le service instructeur du droit des sols, en complément des pièces obligatoires du dossier de demande.

Une liste indicative des pièces à produire pourra démontrer ce lien et cette nécessité au regard de l'activité agricole. A défaut d'informations suffisantes, l'autorité compétente pourrait être amenée à refuser le projet.

1. LE DEMANDEUR

NOM (ou raison sociale).....
 Prénom (ou nom du gérant).....
 Date de naissance.....

Profession principale :.....
 Profession secondaire :.....

Affiliation à la MSA OUI NON
 Si oui, à quel titre Principal Secondaire Cotisant solidaire
 n° MSA.....

Date d'installation en qualité d'agriculteur.....

Aides à l'installation (DJA et/ou autres).....

Adresse du siège d'exploitation.....

Demande de permis de construire ou autorisation(s) antérieure(s) déposée(s)		
Date	Date	Date
Nature	Nature	Nature
PC n°	PC n°	PC n°
Décision <input type="checkbox"/> favorable	Décision <input type="checkbox"/> favorable	Décision <input type="checkbox"/> favorable
<input type="checkbox"/> défavorable	<input type="checkbox"/> défavorable	<input type="checkbox"/> défavorable
<input type="checkbox"/> sans suite	<input type="checkbox"/> sans suite	<input type="checkbox"/> sans suite
signataire de la décision	signataire de la décision	signataire de la décision

2. L'EXPLOITATION AGRICOLE

Caractéristiques techniques de l'exploitation

Superficie totale / _____ / ha

Répartition des surfaces par communes d'implantation

-
-
-
-

Faire valoir

Propriétaire exploitant / _____ / ha Fermier / _____ / ha

Métayer / _____ / ha

Autres contrats de location ou de mise à disposition / _____ / ha

Productions végétales

Désignation	Superficie	Commentaires (AOC, produits bio, etc...)
Maraîchage dont sous abri dont serres chauffées		
Grandes cultures (à préciser)		
Arboriculture		
Viticulture (cuve et table)		
Autres (préciser)		

Productions animales

Type d'élevage	Effectif
Ovin viande lait	
Caprin	
Bovin viande lait	
Porcin	
Equin	
Volaille chair pondeuse	
Autres (à préciser)	

Pour les activités d'élevage de chiens, chats, les activités équestres ou les activités apicoles, ce descriptif sera impérativement complété par les pièces justificatives demandées (cf dernières pages)

Personnel de l'exploitation

Statut	Permanent (nombre)	Occasionnel (nombre)
Exploitant (et co-exploitants)		
Associés non exploitants		
Aide familiale, depuis quand ?		
Salarié		

Constructions existantes, en propriété, en location ou en prêt gratuit, utilisées par l'exploitation agricole

Fonction (logement de l'exploitant, hangar, bâtiment spécialisé, serres (chauffées ou non), gîtes, etc...)	Superficie	Commune d'implantation et référence cadastrale du terrain	Propriétaire de la construction et / ou type de contrat (location, occupation à titre gratuit, etc...)	Année de construction

Ce descriptif sera impérativement accompagné d'un plan de situation (voir pièces à joindre à la demande) comportant l'implantation précise de tous les bâtiments existants, ainsi que l'implantation précise du bâtiment faisant l'objet de la demande. Ce plan comportera, en outre, l'indication de la nature de chacun des bâtiments identifiés (logement, hangar, etc...) et les distances entre les bâtiments.

3. LE PROJET AGRICOLE

Commune d'implantation du projet (adresse de la construction).....
.....
.....

Nature du projet :

Quelles sont les perspectives d'évolution de l'exploitation en lien avec le projet ?

- SAU.....
- productions.....
- main d'oeuvre.....
- autres

S'il s'agit d'un changement de destination d'un bâtiment existant

- date de construction du bâtiment.....
- utilisation actuelle.....
-
- nouvelle destination projetée.....
-
- motifs du changement
-
-

S'il s'agit d'un bâtiment technique lié à l'exploitation

- destination du bâtiment et surface (hangar, bâtiment d'élevage.....).....
-
-
- distance géographique du projet par rapport au bâtiment le plus proche de l'exploitation.....
-
-

S'il s'agit d'un logement, pourquoi avez-vous besoin de le construire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

distance géographique du logement actuel par rapport aux principaux bâtiments d'exploitation :

.....
.....

S'il s'agit d'une construction liée à une activité agro-touristique

- nature du projet :

.....
.....
.....
.....
.....

- objectifs :

.....
.....
.....
.....
.....

Préciser s'il existe une étude soutenant le projet, label, démarche d'adhésion à un réseau.....

.....
.....

Quel pourcentage de revenu attendez-vous de cette activité par rapport au revenu total de l'exploitation ?

.....
.....

Justification du lien et de la nécessité du projet pour le fonctionnement de l'exploitation (rubriques à remplir obligatoirement et de façon la plus exhaustive possible)

a) Détailler le projet agricole justifiant le ou les bâtiments projetés (besoins nouveaux, changement de situation, modernisation, diversification agricole, etc...)

.....
.....
.....
.....
.....

b) description de la ou des constructions projetées (préciser en quoi elle(s) répond(ent) bien au projet)

.....
.....
.....
.....
.....

c) justifier de la nécessité de la localisation du projet pour le fonctionnement de l'exploitation agricole

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nota : dans le cas où l'espace prédéterminé serait insuffisant pour l'une ou l'autre de ces rubriques, annexer une page sur papier libre

PIECES A FOURNIR EN ACCOMPAGNEMENT DE LA PRESENTE FICHE

si elles ne sont pas déjà fournies dans le dossier de demande de permis

- Attestation de la MSA justifiant que votre exploitation agricole vous permet d'être bénéficiaire de l'Assurance Maladie des Exploitants Agricoles (AMEXA) en tant que chef d'exploitation
- Original récent de votre relevé parcellaire d'exploitation, délivré par la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Var (MSA) pour le calcul de la surface agricole que vous exploitez
- Plan général de situation de la parcelle d'implantation du projet par rapport à tous les bâtiments de l'exploitation et aux parcelles cultivées ; situer obligatoirement sur le plan les principaux bâtiments d'exploitation par rapport au projet
- Plan spécifique avec l'implantation précise du bâtiment faisant l'objet de la demande, ainsi que l'implantation précise de tous les autres bâtiments existants, avec toutes les indications utiles sur la nature exacte de ces bâtiments et leur affectation (logement, hangar, etc...)
- Plans intérieurs du bâtiment faisant l'objet de la demande
- Insertion paysagère du bâtiment projeté
- Pour le logement des salariés, attestation(s) d'emploi de salariés au cours des dernières années (antériorité de 5 ans pour les saisonniers, contrat en CDI pour les permanents)
- Relevé de la matrice cadastrale de vos propriétés bâties et non bâties sur les communes concernées
- Toute pièce permettant d'appréhender l'existence physique de votre exploitation (liste du matériel et des équipements agricoles en votre possession, bail à ferme enregistré...)
- Toute pièce officielle justifiant la réalité de vos productions ou revenus agricoles (déclarations de récolte, certificats de vente, avis d'imposition...)
- Autre (toute pièce pouvant appuyer le projet)
- La convention avec l'énergéticien pour les projets présentant des panneaux photovoltaïques

PIECES SUPPLEMENTAIRES
A FOURNIR EN ACCOMPAGNEMENT DE LA PRESENTE FICHE
pour les activités d'élevage de chiens ou de chats

- Toutes pièces officielles justifiant la réalité de vos productions ou revenus agricoles, telles que :
- certificat de capacité professionnelle ou justificatif de connaissance
 - numéro SIREN de l'éleveur
 - document prouvant la présence d'au moins 16 femelles reproductrices
 - registre d'élevage
 - factures (prouvant la vente de chiots ou de chatons)

Etude prévisionnelle d'installation

Volet économique et financier du projet d'installation ; celui-ci doit notamment faire apparaître la viabilité économique à long terme du projet en estimant le plus exactement le revenu prévisionnel sur cinq ans après l'installation en tenant compte des investissements, des remboursements d'emprunt et des résultats attendus

PIECES SUPPLEMENTAIRES
A FOURNIR EN ACCOMPAGNEMENT DE LA PRESENTE FICHE
pour une activité apicole

- Toutes pièces officielles justifiant la réalité de vos productions ou revenus agricoles, telles que :
- récépissé de déclarations de détention et d'emplacement de ruches
 - numéro d'apiculteur
 - registre d'élevage
 - certificat de vente
 - factures
 - avis d'imposition mentionnant les bénéfices agricoles réalisés

PIECES SUPPLEMENTAIRES
A FOURNIR EN ACCOMPAGNEMENT DE LA PRESENTE FICHE
pour une activité équestre

Tous justificatifs sur les capacités professionnelles en vue de l'entretien et l'utilisation des équidés

Etude prévisionnelle d'installation

Volet économique et financier de l'installation ; celui-ci doit notamment faire apparaître la viabilité économique à long terme du projet en estimant le plus exactement le revenu prévisionnel sur cinq ans après l'installation en tenant compte des investissements, des remboursements d'emprunt et des résultats attendus.

L'activité de préparation et d'entraînement doit y être prépondérante et démontrée.

Provenance des chevaux :

- fournir la liste des animaux déjà détenus et répertoriés au fichier central des chevaux français (fiche et n° SIRE)
- justifier la présence de 10 équidés pour des activités de préparation et d'entraînement
- registre des entrées et sorties des animaux

Programme des travaux

Il doit y être décrit dans le détail la destination des locaux envisagés (élevage, pension, dressage, entraînement, établissement recevant du public (type et catégorie à préciser)

Documents mentionnés à l'article 153.1 du règlement sanitaire départemental, à savoir :

- un plan de masse sur lequel doivent figurer

- le ou les points de prélèvement d'eau destiné(s) à l'alimentation humaine et animale. Un raccordement obligatoire aux équipements communaux, notamment A.E.P. est exigible (problèmes de potabilité et de ressource fluctuante lors de sécheresse prolongée)
- l'emplacement des immeubles habités ou occupés habituellement par des tiers, des zones de loisirs et de tout établissement recevant du public dans un rayon de 100 m

- un plan détaillé de l'installation d'élevage (échelle 1/100^{ème}) précisant notamment l'emplacement du stockage des déjections et des installations de traitement

- une note explicative précisant :

- les capacités de l'établissement d'élevage (nombre et type d'animaux)
- les volumes de stockage des déjections
- les moyens utilisés pour réduire les odeurs
- le lieu de rejet de l'effluent traité dans le milieu naturel

- le plan d'épandage des eaux résiduaires et des déjections